



LSCV

Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux depuis 1883

SEPTEMBRE 2023

NUMÉRO 81

**Élections
fédérales 2023 :
La nouvelle
plateforme
"Animaux
Politique Suisse"
veut faire élire
des candidat-e-s
qui s'engagent
pour les animaux**

Pages 12-14

**Augmentation du
nombre d'animaux
soumis à des
expériences en
2022 : cette
situation
inacceptable doit
cesser !**

Page 5

**De nombreuses
personnalités
soutiennent notre
campagne
"Assurer la place
scientifique
suisse"**

Page 6



MEMENTO



Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

Cotisation annuelle : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

Pour la Suisse alémanique vous pouvez contacter Benja Frei
b.frei@lscv.ch



Pour la Suisse romande vous pouvez contacter Laurianne Nicoulin
admin@lscv.ch



Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe militant ?
Ecrivez à : a.python@lscv.ch
ou appelez au **079 275 46 52**

Vous avez une question administrative ou d'ordre général ? Vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?
Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre **9h et 17h** au **022 349 73 37** ou écrivez-nous un mail à : admin@lscv.ch

Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous à : info@animaux-parlement.ch

Cotisations et dons

Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2
BIC : POFICHBEXXX

Institut : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

Titulaire : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

Adresse : Case postale 148, 1226 Thônex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3
1226 Thônex
T 0041 (0)22 349 73 37
admin@lscv.ch /// www.lscv.ch

Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,
1226 Thônex



IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication** : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO et maquette** : Athénaïs Python /// **Impression** : sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex.

EDITO

Hommage à Fanny Germanier, militante pour les droits des animaux et amie ♥

Nous souhaitons par ce message nous souvenir de Fanny, qui nous a tragiquement quitté·exs dans un accident de la route. Elle s'engageait pour les droits des animaux depuis des années. Elle était membre du comité de la LSCV et de l'association PEA. Sa bienveillance, son écoute, sa perspicacité et son engagement contre toutes les formes d'oppression continueront à nous inspirer. Nous l'aimions et l'estimions profondément. Elle laisse un immense vide, mais son rire continuera de résonner dans nos cœurs à jamais. Nous sommes en pensées avec sa famille et ses proches.



Merci de soutenir notre campagne **“Assurer la place scientifique suisse”** en signant la pétition en fin de journal (pages 15/16). Vous pouvez aussi nous rejoindre lors d'une action à Zürich. Les prochaines auront lieu les **9 octobre et 3 novembre 2023**. RDV à 17h, Rämistrasse 101.

SALLE PLEINE POUR LA 1ÈRE CONFÉRENCE DE PIERRE RIGAUX



La salle de l'Espace Dickens à Lausanne était remplie le 10 septembre dernier, à l'occasion de la conférence passionnante du **naturaliste antispéciste Pierre Rigaux**, organisée dans le cadre des 140 ans de la LSCV. Il est réjouissant et motivant de découvrir le travail de personnes qui s'engagent comme lui **contre la chasse, en faveur des grands prédateurs et pour les droits des animaux**. Les échanges se sont poursuivis longtemps après la fin de la conférence. L'occasion de signer les initiatives contre la fourrure et le foie gras, ainsi que notre pétition pour un plan d'abandon de l'expérimentation animale.

La boulangerie végétale Aux Pains Sans Peines, créée par un couple d'anciens éleveur et éleveuse, nous a concocté de délicieux mets. Pour les contacter : auxpainssanspeines@mail.ch ou +41 79 539 92 27.





PARTICIPEZ À NOS 140 ANS !

La LSCV est née en 1883. Pour ses 140 ans, plusieurs événements ont lieu tout au long de l'année 2023. Visites de laboratoires qui développent des méthodes de remplacement, rencontres avec des scientifiques, artistes et humoristes qui défendent les animaux. Retrouvez tout le programme sur notre site www.lscv.ch

- **16.11.23 /// 17h : visite des laboratoires d'Epithelix**

Adresse : Chemin des Aulx 18, 1228 Plan-les-Ouates

Inscription : a.python@LSCV.ch

En savoir plus sur Epithelix : <https://www.epithelix.com/>



- **30.11.23 /// 18h : table ronde "Focus sur les méthodes de remplacement"**

Adresse : L'ESPACE | tiers-lieu d'après, Chemin du 23-Août 1, 1205 Genève

Inscription : a.python@LSCV.ch

140 ans de la LSCV / Table ronde

66 **DES MÉTHODES DE RECHERCHE ÉTHIQUES & INNOVANTES** 99



Marianna Silvano
Neurix

Gregory Segala
FluoSphera

Samuel Constant
Epithelix

Pierre Cosson
ABCD Antibodies

Une recherche scientifique éthique, efficiente et innovante, c'est possible ! Epithelix, FluoSphera, Neurix... Toutes ces entreprises basées à Genève développent et utilisent des méthodes de recherche sans avoir recours à l'expérimentation animale. Venez rencontrer des scientifiques qui présenteront leur travail et leurs avancées passionnantes. La table ronde sera suivie d'un apéritif végétane préparé par la boulangerie végétale Aux Pains Sans Peines.

- **7.12.2023 /// 18h : "L'humour pour dénoncer l'exploitation animale"**

Adresse : L'ESPACE | tiers-lieu d'après, Chemin du 23-Août 1, 1205 Genève

Inscription : a.python@LSCV.ch

140 ans de la LSCV / Conférence

66 **L'HUMOUR POUR DÉNONCER L'EXPLOITATION ANIMALE** 99



Hadi Rassi Acteur
Laura Flahaut Actrice
Jeremy Bismuth Réalisateur

*Chasse, élevage, corrida...
Depuis 2019, la chaîne Youtube "Ami des lobbies" dénonce les activités qui exploitent les animaux*

La chaîne Youtube "Ami des lobbies" a été créée en 2019. Elle dénonce les activités qui exploitent - notamment - les animaux. Venez rencontrer les acteurs-ices Laura Flahaut et Hadi Rassi, ainsi que le réalisateur Jeremy Bismuth, qui viennent pour la 1ère fois en Suisse. Des vidéos réalisées par l'équipe seront projetées, et le public pourra interagir avec les humoristes. La discussion sera suivie d'un apéritif végétane préparé par la Boulangerie Végétale Aux Peins Sans Peines.

HAUSSE DU NOMBRE D'ANIMAUX UTILISÉS



En 2022, 585'991 animaux ont subi des expériences pour la recherche en Suisse. Cela représente une hausse d'environ 2% par rapport à 2021. Le nombre d'animaux utilisés dans des expériences de degré 3 a aussi augmenté.

La statistique 2022 de l'expérimentation animale de l'Office Fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a été publiée le 15 septembre 2023. Le nombre global d'animaux utilisés est en hausse, et comme les années précédentes, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences de degré 3 - les plus douloureuses et contraignantes pour les animaux - a une nouvelle fois augmenté en 2022. Par rapport à 2021, 1'300 animaux de plus ont été utilisés, ce qui correspond à une augmentation de près de 5%.

Les augmentations sont particulièrement marquées pour les poissons et les bovins

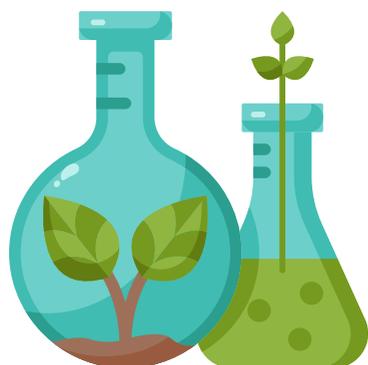
Pour les bovins, on constate une augmentation de 57%. Ces expériences ne sont toutefois pas menées pour améliorer le bien-être des animaux, mais en premier lieu pour améliorer les performances des animaux dits de rente. Ainsi, ces expériences constituent une double exploitation : la première est due à leur utilisation abusive dans le cadre des expériences. La seconde, c'est qu'elle permet aux exploitations agricoles d'obtenir des quantités de lait plus importantes.

Chez les poissons, le nombre d'animaux utilisés a plus que doublé, avec une augmentation de 137%. Dans ces expériences, on étudie en grande partie la toxicité de substances dissoutes dans l'eau (dans 28% des cas). Or, ces tests de toxicité pourraient être remplacés très facilement par des méthodes sans cruauté. Non seulement ces méthodes impliqueraient beaucoup moins de souffrance animale, mais elles seraient également moins coûteuses, puisqu'il ne serait pas nécessaire de recourir à l'élevage d'animaux. Et si la toxicité devait être testée pour les humain·e·s, ces méthodes seraient également beaucoup plus sûres et efficaces.

Une majorité d'animaux utilisés dans le cadre de la recherche fondamentale

Il convient de critiquer le fait que 57% de tous les animaux qui ont subi des expériences ont été utilisés dans le cadre de la recherche fondamentale. Là, aucun résultat concret n'est obtenu ; on collecte tout simplement des données. La "curiosité" des scientifiques est certes un moteur important pour la science, mais cette curiosité ne devrait pas, à notre avis, mener à la mort de centaines de milliers d'individus. Dans la recherche fondamentale, de nombreuses expériences pourraient être remplacées par des méthodes pertinentes pour l'être humain, sans animaux. Cela permettrait non seulement d'acquérir des connaissances applicables à l'humain, mais aussi d'économiser beaucoup d'argent.

La Suisse doit devenir un pôle de recherche innovant et sans souffrance animale !



Ces chiffres inquiétants montrent clairement que la Suisse passe à côté d'une évolution nécessaire vers les méthodes *in vitro* et *in silico*, et même que l'État bloque carrément de tels progrès. En effet, plus de 100 millions de francs d'argent public, issus de nos impôts, continuent de soutenir chaque année l'expérimentation animale. Les projets visant à développer des méthodes réellement transposables à l'humain ne sont quant à eux soutenus qu'à hauteur de quelques centaines de milliers de francs par an.

CES PERSONNALITÉS SOUTIENNENT NOTRE CAMPAGNE !



La LSCV et quatre autres organisations demandent au Conseil fédéral et au Parlement de s'engager pour un abandon progressif des expériences contraignantes sur les animaux, de prendre des mesures pour vérifier l'utilité de la recherche financée par l'État, et de publier régulièrement ces résultats.



«Nous devons suivre l'exemple du récent courage politique des États-Unis. Il n'y a plus d'obligation d'utiliser des animaux pour le développement de médicaments.»

-Dr. Samuel Constant

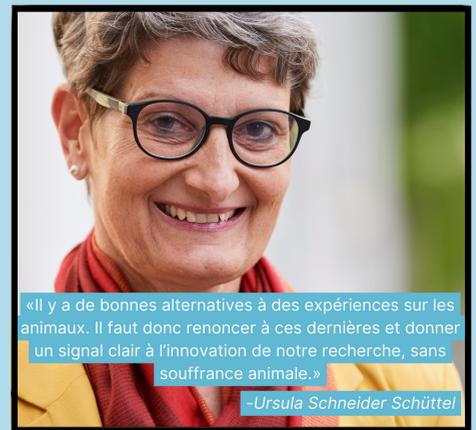
Samuel Constant, CEO et cofondateur d'Epithelix



«Les expériences pénibles sur les animaux sont certes autorisées d'un point de vue juridique, mais elles sont hautement problématiques d'un point de vue éthique. Car il s'agit d'animaux sensibles à la douleur et capables de souffrir.»

-Prof. Dr. Markus Wild

Markus Wild, prof. de philosophie théorique, Université de Bâle



«Il y a de bonnes alternatives à des expériences sur les animaux. Il faut donc renoncer à ces dernières et donner un signal clair à l'innovation de notre recherche, sans souffrance animale.»

-Ursula Schneider Schüttel

Ursula Schneider Schüttel, Conseillère nationale PS - FR



«La Suisse doit s'engager à renoncer progressivement aux expériences contraignantes menées sur les animaux.»

-Gerhard Andrey

Gerhard Andrey, Conseiller national Vert - FR



«Nous justifions avec trop de légèreté la souffrance causée par les expérimentations sur les animaux. Les alternatives doivent être rapidement et largement déployées.»

-Léonore Porchet

Léonore Porchet, Conseillère nationale Verte - VD



«La Suisse doit investir dans les méthodes de recherches alternatives permettant de mettre fin au calvaire des animaux.»

-Nicolas Walder

Nicolas Walder, Conseiller national Vert - GE



« Je soutiens ce texte, car de nos jours, nous possédons les ressources et les moyens nécessaires pour faire avancer la recherche médicale sans utiliser d'animaux et les faire souffrir ».

-Lauriane Gilliéron

Lauriane Gilliéron, actrice et ancienne Miss Suisse engagée pour la défense des animaux



«En tant que scientifiques, nous avons le devoir de rechercher et d'appliquer de nouvelles méthodes sans animaux, car elles sont qualitativement supérieures aux expériences sur les animaux.»

-Prof. Dr. Dr. med. Thomas Hartung

Thomas Hartung, professeur de toxicologie fondée sur des preuves à l'Université Johns Hopkins à Baltimore



LES QUESTIONS & RÉPONSES AU SUJET DE NOTRE CAMPAGNE

Quels types d'expériences sur les animaux doivent être remplacés ?

La pétition met l'accent sur les expériences contraignantes pour les animaux, au cours desquelles ils souffrent (parfois beaucoup), et ressentent de la peur. Les études non contraignantes pour les animaux (par exemple d'observation pures) ne doivent pas être incluses dans le plan d'abandon. Elles doivent cependant, tout comme les autres études, présenter une qualité scientifique élevée et apporter la preuve que les connaissances visées peuvent être obtenues.

Le peuple s'est déjà prononcé contre une interdiction de l'expérimentation animale en février 2022, pourquoi une telle exigence maintenant ?

La population s'est prononcée contre une interdiction radicale de l'expérimentation animale. Ce résultat ne doit pas être interprété comme un « oui » général à l'expérimentation animale. Un point en particulier a dû aller trop loin pour de nombreuses personnes : les initié·e·s ont exigé une interdiction d'importation de tous les produits pour lesquels des expériences sur animaux auraient continué à être réalisées directement ou indirectement à l'étranger. Ceux qui ont voté contre craignaient sans doute un approvisionnement incertain en médicaments et en vaccins. A cela s'ajoutaient d'autres aspects, comme les conditions peu claires dans lesquelles la première utilisation de médicaments sur l'humain aurait encore été possible en cas d'acceptation de l'initiative, et l'absence de distinction entre les expérimentations animales contraignantes et non contraignantes. Au cours du débat sur l'initiative, les organisations de protection des animaux qui ont lancé cette pétition se sont clairement prononcées en faveur d'une autre voie plus réaliste, qui prend en compte aussi bien les exigences de la protection des animaux que les préoccupations de la science et de l'industrie. Et qui bénéficie également du soutien de la population. Lors d'un récent sondage représentatif d'Eurogroup for Animals, 68% des personnes interrogées se sont prononcées pour que la Suisse soit le leader mondial de la science et de l'innovation sans expérimentation animale. Le « non » à l'initiative n'était donc pas un « non » à une Suisse sans expériences sur les animaux. Une majorité de la population considère cet objectif comme souhaitable.

Qu'entend-on par “expériences contraignantes” pour les animaux ?

En Suisse, les expériences sont classées en 4 catégories de contrainte, appelées degrés de gravité. Pour chaque animal, le projet d'expérience doit définir à quel degré de gravité il doit être attribué.

- **Degré de gravité 0** : Aucune contrainte pour les animaux. Il s'agit par exemple de deux prises de sang en l'espace de 14 jours pour les lapins ou d'études d'observation. L'abattage d'un animal avec des méthodes indolores et autorisées est également considéré comme degré de gravité 0 (!)
- **Degré de gravité 1** : Contraintes légères telles que biopsies cutanées, vasectomies chez les souris et rats, ou immobilisation d'un chien dans un harnais pendant quatre heures.
- **Degré de gravité 2** : Contraintes moyennes, telles que 7 jours d'isolement sans aucun contact avec des congénères (même auditif ou visuel), transplantation d'organes avec prévention du rejet, électrodes implantées dans le crâne et course sur un tapis roulant avec électrostimulation.
- **Degré de gravité 3** : Lourdes contraintes comme la greffe de tumeurs agressives, la course sur tapis roulant jusqu'à l'épuisement, le test de natation forcé, la greffe d'articulations ou l'ouverture de la cage thoracique (thoracotomie). Ces expériences ont augmenté de 87% en dix ans.



Combien d'animaux sont utilisés en Suisse pour l'expérimentation animale ?

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires publie chaque année une statistique des expériences sur animaux. Près de 586'000 animaux ont été utilisés en Suisse en 2022. Depuis des années, le nombre d'animaux qui subissent des expériences dans les laboratoires se maintient à un niveau élevé et stable. Il est particulièrement inquiétant de constater que les expériences de degré 3 - les plus douloureuses et contraignantes - ont augmenté de 87% en dix ans.

Combien d'animaux sont soumis à des contraintes dans le cadre d'expériences ?

En 2022, 333'000 animaux ont été utilisés dans des expériences de recherche fondamentale (57% de l'ensemble des expériences). Environ 185'000 animaux ont subi des contraintes de degré de gravité 1, près de 155'000 des contraintes de degré de gravité 2, et plus de 27'000 des contraintes de degré de gravité 3 – le degré de gravité le plus élevé.

Qu'est-ce qu'un plan d'abandon ?

Par «plan» ou «stratégie» d'abandon de l'expérimentation animale, on entend :

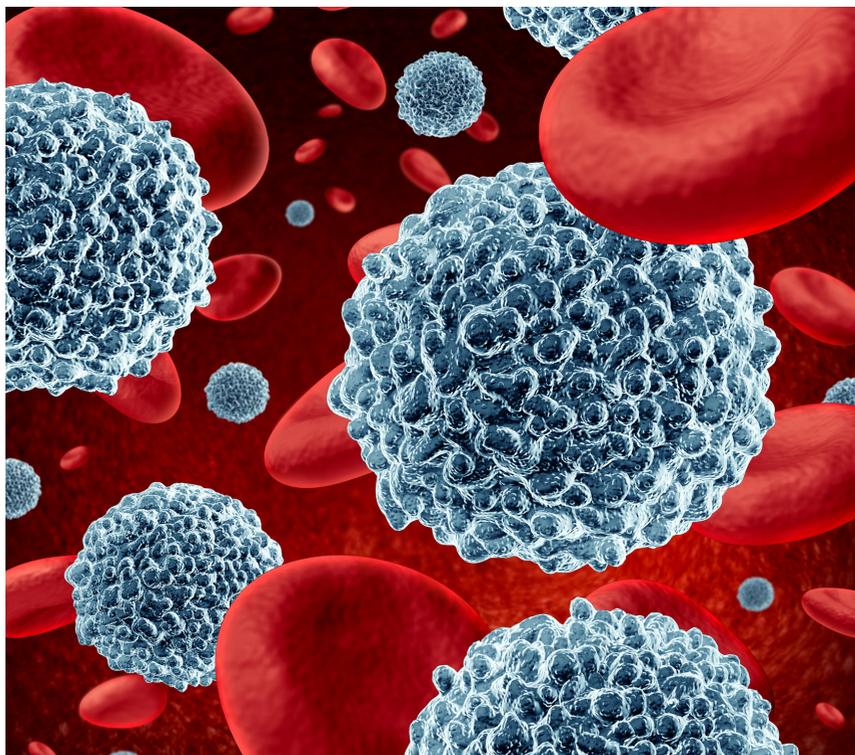
- 1) un catalogue de mesures spécifiques,**
- 2) qui sont liées à des étapes précises,**
- 3) qui mènent à un objectif précis :** une activité scientifique sans dommage pour les animaux.

Un plan d'abandon efficace se caractérise par une fonction de coordination. Il doit permettre aux différents acteurs et actrices d'agir ensemble, clarifier les processus et les responsabilités et garantir la coopération mutuelle. Il permet aussi de mesurer les progrès réalisés et, le cas échéant, prendre des mesures supplémentaires. Un plan concret aide aussi à rendre le débat public sur l'expérimentation animale plus productif, en s'éloignant de la discussion : «Expérimentation animale, pour ou contre ?», afin de se concentrer sur la question : «Comment atteindre l'objectif d'un site de recherche suisse sans expérimentation animale ?».



Les autres pays ont-ils un plan d'abandon ?

La Suisse est globalement à la traîne en ce qui concerne les méthodes alternatives, malgré la « loi sur la protection des animaux la plus stricte au monde » souvent mentionnée. Dans différents pays, la discussion sur le thème de l'abandon de l'expérimentation animale est déjà bien plus avancée. Ainsi, les États-Unis ont déjà fixé une date d'abandon pour les tests de toxicité : d'ici 2035, ces expériences doivent être remplacées par des méthodes sans animaux. Parallèlement, les fonds alloués à la recherche sans animaux sont en hausse.



En Europe, les Pays-Bas se sont engagés dans un plan d'abandon. Dans toute l'Europe, les mentalités évoluent : en 2021, le Parlement européen a adopté à la quasi-unanimité une résolution demandant à la Commission européenne de présenter un plan d'action pour l'abandon des expérimentations animales. Dans sa réponse, la Commission a toutefois largement ignoré cette demande. En janvier 2023, une initiative citoyenne européenne a toutefois été déposée avec plus de 1,2 million de signatures. Outre une interdiction définitive de l'expérimentation animale pour les cosmétiques, elle y exige aussi un plan d'abandon.

La recherche partira-t-elle à l'étranger si un plan d'abandon des expériences contraignantes sur les animaux est décidé en Suisse ?

Certains projets de recherche sur les animaux, basés sur des méthodes dépassées, continueront peut-être à l'avenir à être menés à l'étranger. En revanche, la Suisse doit offrir une plateforme de recherche innovante avec un potentiel de croissance et utilisant les méthodes les plus modernes. C'est la seule façon de créer un site de recherche orienté vers l'avenir. Un tel site de recherche peut également avoir pour effet d'attirer les scientifiques par les conditions de recherche locales et de les inciter à réaliser leurs projets de préférence en Suisse.

Comment le progrès médical peut-il se passer de l'expérimentation animale ?

Au cours des dernières années, la recherche sans animaux a fait des progrès remarquables malgré des subventions marginales. Les modèles *in vitro* (dans l'éprouvette) et *in silico* (dans l'ordinateur) sont de plus en plus complexes : les cultures cellulaires tridimensionnelles, les mini-organes (appelés organoïdes) et les puces multi-organes contenant des cellules humaines font l'objet d'un développement constant. Le grand avantage de tels modèles réside dans la possibilité de transférer, transposer les résultats sur l'humain. Cela signifie que les effets et les effets secondaires de nouveaux médicaments peuvent être prédits avec beaucoup plus de précision sur des cellules humaines. Cela permet d'économiser du temps et de l'argent. Selon des estimations, ces méthodes permettraient de remplacer jusqu'à 80% des expériences sur animaux. En outre, les modèles basés sur l'humain peuvent non seulement fournir des connaissances générales sur la santé humaine, mais ils sont également de plus en plus utilisés dans la médecine personnalisée. Actuellement, de grandes quantités de fonds d'encouragement (généralement des impôts) sont dirigées vers la recherche basée sur l'expérimentation animale, mais peu de fonds sont alloués à la recherche et au développement de méthodes sans animaux.

Combien d'animaux sont détenus en Suisse dans le cadre d'expériences ?

Beaucoup de gens savent que des centaines de milliers d'animaux meurent chaque année dans les laboratoires. Ce que l'on sait moins, c'est que des centaines de milliers d'autres individus, qui ne sont pas utilisés pour des expériences et que l'on appelle les «animaux surnuméraires», sont également tués. Ils sont élevés dans le cadre de l'expérimentation animale, mais ne sont finalement pas utilisés dans un projet de recherche. En effet, dans un projet expérimental, les animaux devraient souvent être du même âge et du même sexe. Les animaux trop âgés et ceux du «mauvais» sexe sont généralement tués. On évite souvent d'utiliser des animaux de la même portée. Les animaux de la fratrie en surnombre sont donc généralement tués. Des animaux peuvent également avoir été commandés, mais finalement non utilisés. Des «animaux surnuméraires» sont également produits, car de nombreux individus élevés ne présentent que partiellement ou pas du tout la modification génétique souhaitée. Selon la statistique de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), près de 1,3 million d'animaux ont été élevés ou importés en Suisse en 2021. Sur ce total, environ 820'000 animaux n'ont pas pu être utilisés pour des expériences, et ont été tués.

En Suisse, le principe des 3R est en vigueur, alors pourquoi un plan d'abandon est-il malgré tout nécessaire ?

Le principe des 3R se réfère au traitement des animaux subissant des expériences en laboratoire dans la recherche biomédicale. Il s'est établi comme ligne directrice scientifique et est intégré dans de nombreuses législations nationales. C'est également le cas en Suisse. Les 3R signifient :

- **Replace (Remplacer)** : les animaux vivants et sensibles doivent être remplacés autant que possible par de la matière non sensible.
- **Reduce (Réduire)** : utiliser le moins d'animaux possible.
- **Refine (Raffiner)** : les animaux utilisés doivent être traités avec le plus de ménagement possible (élevage, transport, détention, expérimentation et, le cas échéant, mise à mort).

Le concept des 3R est discuté depuis des décennies et joue un rôle central dans l'autorisation des expériences sur les animaux. Pourtant, l'exigence d'aborder de manière stratégique la réduction globale des expériences sur les animaux ne fait qu'émerger. Pourquoi seulement maintenant ? L'une des raisons pourrait être que le débat académique ne s'est pas intéressé aux objectifs à long terme. La discussion en éthique s'est concentrée sur les conditions dans lesquelles les expériences sur les animaux seraient "moralement acceptables". On se concentrait ainsi sur le présent, sans prendre en compte la perspective de la planification future. L'expérimentation animale n'a donc généralement pas été comprise comme une crise morale dont nous devons nous sortir le plus rapidement possible, mais comme un instrument justifié dont l'utilisation devait être réglementée par la loi. On pourrait appeler cela une perspective «réglementaire» ou sur l'expérimentation animale, par opposition à une perspective «transitionnelle» qui vise des changements à long terme.

Les 3R sont à la fois un résultat et un moteur de cette perspective réglementaire, car ils fonctionnent comme des principes pour l'autorisation des expérimentations animales. Ils n'incarnent pas un plan à long terme. Cela vaut également pour le principe « Reduce », souvent mal compris. Il n'exige pas la réduction du nombre total d'expériences sur animaux réalisées, mais la réduction du nombre d'animaux par étude. Cela signifie que l'on peut respecter les 3R et avoir un nombre d'expériences sur animaux qui stagne, voire augmente. Cela peut par exemple être le cas lorsque la recherche s'intensifie ou que l'on traite davantage de questions de recherche auxquelles il n'est pas (encore) possible de répondre sans expérimentation animale, malgré tous les efforts déployés. Les principes 3R à eux seuls ne mènent donc pas à un objectif précis, et encore moins à une science sans préjudice pour l'animal. Depuis longtemps, on espère que les 3R conduiront un jour à la fin complète de toutes les expériences sur les animaux, bien que les principes 3R ne remettent pas en question ces expériences en tant que méthode.



N'y a-t-il pas déjà une base légale pour l'utilisation des méthodes alternatives ?

Il est vrai que les scientifiques doivent déjà prouver dans leur demande d'expérimentation animale qu'il n'existe pas de méthodes sans animaux pour répondre à leur problématique. Mais dans la pratique, il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on continue souvent à utiliser l'animal comme objet de recherche.

- **La formation des scientifiques** : les méthodes sans animaux ne sont guère enseignées dans la formation des filières biomédicales. La plupart du temps, les étudiant·e·s apprennent à utiliser le modèle animal comme étalon-or, tandis que les méthodes alternatives ne sont pas prioritaires.
- **Complexité de l'organisme** : dans les demandes d'expérimentation animale, il est souvent argumenté que l'effet à étudier ne peut être vérifié que sur l'organisme complet et qu'il n'est donc pas possible de recourir à des alternatives sans animaux, ou pas exclusivement. Souvent, des méthodes alternatives complexes – comme par exemple un modèle d'organe sur puce avec des cellules humaines – ne sont pas prises en considération.
- **Tradition chez les scientifiques** : dans les publications scientifiques, les résultats et les conclusions sont généralement comparés à ceux d'études antérieures. C'est pourquoi on plaide souvent en faveur de l'expérimentation animale, afin que la comparabilité soit assurée.
- **Fonds de soutien** : le Fonds national suisse (FNS) considère l'expérimentation animale comme une «composante élémentaire de la recherche biomédicale» et encourage donc l'expérimentation animale à grande échelle.
- **Dans certains cas, les institutions de promotion de la recherche exigent des expériences** sur les animaux comme condition préalable à un soutien.
- **Transfert de connaissances** : la meilleure méthode alternative est inutile si personne ne la connaît. C'est pourquoi le transfert de connaissances au sujet des méthodes sans animaux est extrêmement important. Bien qu'il existe des revues scientifiques comme *Altex* qui jouent un rôle important dans la diffusion de ces méthodes, les connaissances correspondantes ne sont pas suffisamment diffusées au sein de la communauté des chercheuses et chercheurs.
- **Réglementations internationales et nationales** : les expériences sur les animaux sont parfois exigées par des dispositions et des directives légales (par exemple pour les tests de substances actives). Le remplacement de ces expériences réglementées par des méthodes sans animaux ne progresse que très lentement. Cela s'explique notamment par les critères de validation très élevés des méthodes alternatives.

Qu'entend-on par « vérification de l'utilité de la recherche » ?

La Confédération a le devoir de garantir la qualité de la recherche universitaire suisse. Pour ce faire, elle peut lier les subventions pour la recherche à certaines conditions. Une assurance qualité fiable suppose également un examen rétrospectif des projets de recherche (contrôles réguliers des résultats pour savoir si le gain de connaissances envisagé a effectivement été atteint). Une telle évaluation obligatoire des bénéfices fait jusqu'à présent défaut pour les expériences sur les animaux et doit être introduite à l'avenir.

LANCEMENT DE LA PLATEFORME



Animaux Politique Suisse

Un collectif d'associations de défense des droits des animaux issues de plusieurs cantons s'est constitué en 2022. Leurs représentant·e·s ont travaillé d'arrache-pied pour développer et améliorer la plateforme Animaux-Parlement, créée en 2015 par la LSCV. Celle-ci s'appelle désormais Animaux Politique Suisse. Le nouveau site a été mis en ligne le 27 septembre 2023. Découvrez-le sur : www.animaux-politique-suisse.ch



JÉRÔME DUMARTY
CHEF DE PROJET
ANIMAUX POLITIQUE SUISSE

Quelles seront les nouveautés avec Animaux Politique Suisse ?

Nous avons fourni un gros travail pour améliorer le système. Désormais le questionnaire envoyé est traité de manière entièrement automatisée : les candidat·e·s répondent en ligne, et la note est calculée automatiquement, sans intervention humaine, et donc sans risque d'erreur. La plateforme offre aux visiteurs du site la possibilité d'éditer une proposition de bulletin de vote idéal pour les animaux : il leur suffit d'indiquer le canton où elles et ils votent et leurs partis politiques favoris; et la plateforme leur donne une liste des meilleur·e·s candidat·e·s pour les animaux. Cet outil est libre d'accès. La plateforme offre un classement des élu·e·s et des groupes d'élu·e·s (partis, groupes parlementaires, commissions thématiques, etc.) selon leur action politique, c'est-à-dire les objets qu'elles et ils ont déposés, leurs votes et leurs liens d'intérêts. Ces classements, qui se déclinent aussi selon des thématiques de la question animale (élevage et alimentation / expérimentation animale / éthique et droits des animaux, animaux liminaires et sauvages, etc.) permettront aux organisations animalistes de mieux calibrer leur actions de lobbying. C'est du moins ce que nous espérons.

Animaux-Parlement devient Animaux Politique Suisse

Article web

<p>01.09.2023 Article web</p> <h4>Elections fédérales 2023 : pour qui voter ?</h4>	<p>31.08.2023 Article web</p> <h4>Foie gras : le Conseil national fait machine arrière et refuse d'interdire l'importation du produit.</h4>	<p>04.07.2023 Article web</p> <h4>Alternative à l'étourdissement au CO2</h4>
--	---	--

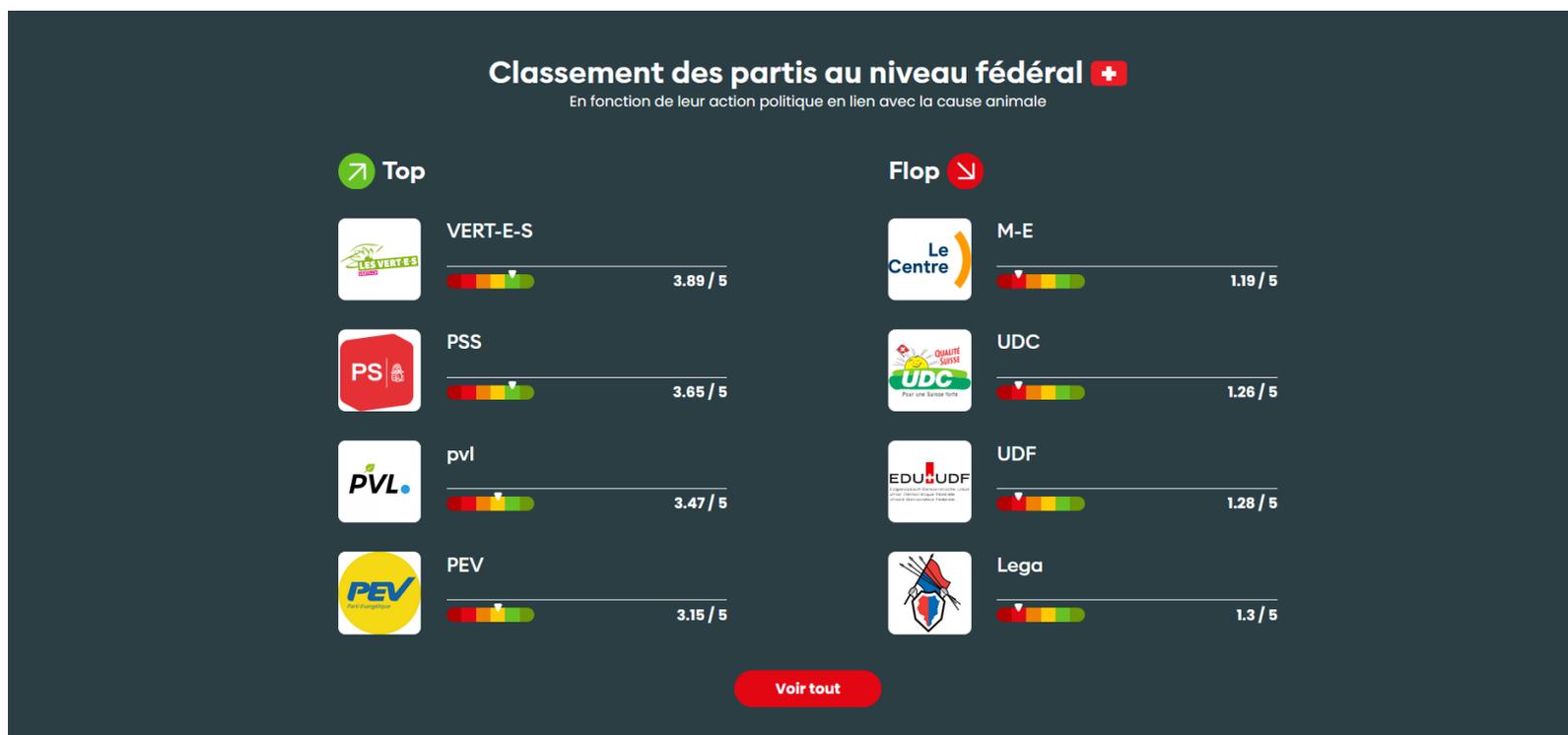
Le Conseil fédéral défend-il les animaux?

Non Oui

Note: 0.41 / 5

Comment avez-vous pensé le système de notation des élu·e·s et candidat·e·s ?

La mise en place du système de notation n'a pas été chose facile. Nous voulions créer un système qui soit entièrement automatisé (pour garantir l'impartialité), mais en même temps représentatif de la réalité. Par ailleurs, les données sont facilement accessibles et manipulables au niveau fédéral, mais nous n'avons pas eu cette chance au niveau des cantons. Ceux-ci ne mettent pas à disposition du public de jeux de données structurées utilisables. Nous avons dû récolter les données à la main, ce qui engendre nécessairement des erreurs et des lacunes. Nous regrettons ce manque de transparence de la part des cantons et nous espérons qu'ils remédieront vite à ce problème.



Catherine Santoru (COA) / Jérôme Dumarty (Stop Gavage Suisse) / Athénaïs Python (LSCV)



CATHERINE SANTORU
MEMBRE DU COMITÉ
ANIMAUX POLITIQUE SUISSE

Qui sont les organisations partenaires ?

Plus de 10 organisations animalistes ayant leur siège en Suisse se sont associées pour soutenir financièrement ce projet impulsé par Stop Gavage Suisse, qui en fait partie. C'est une action fédératrice qui réunit des entités aux origines et aux profils différents. On trouve parmi elles des associations romandes et suisses allemandes, petites et grandes structures, jeunes ou plus anciennes, généralistes ou spécialisées dans un domaine de la défense des animaux. Toutes ont considéré qu'il y avait un besoin de mieux cerner et évaluer l'action politique en lien avec la cause animale. Au sein de ces 12 organisations, 5 dirigent et mettent en œuvre le projet : la LSCV, Stop Gavage Suisse, la Coalition animaliste (COA), Susy Utzinger et Tier-im-Fokus.

Quelles sont les échéances des prochains mois ?

Il y aura tout d'abord, en septembre, la mise en ligne de la nouvelle plateforme Animaux Politique Suisse, et la communication prévue pour la faire connaître, avec les moyens à disposition. Puis, on enchaînera immédiatement, début octobre avec des actions liées aux élections fédérales 2023. Tous les partis en lice recevront un questionnaire en ligne en lien avec la cause animale. Ils seront invités à le transmettre à leurs candidates et candidats. Les réponses à ce questionnaire seront prises en compte dans l'évaluation de chaque candidature, bien que ce soit l'action individuelle réalisée en politique qui aura bien sûr le plus de poids. Finalement, un peu avant les élections, les citoyennes et les citoyens seront invités à générer en ligne leur « bulletin de vote idéal » pour les animaux. Il s'agira de recommandations de vote, basées sur des données en lien avec l'action politique et les réponses au questionnaire des candidates et candidats aux élections.

De quoi a besoin Animaux Politique Suisse pour être mieux connue du public et des médias ?

Nous aurions besoin de bénéficier de davantage de fonds pour mener des campagnes de plus grande envergure auprès des électrices et électeurs du pays. Nous avons également besoin de davantage de ressources bénévoles pour nous aider à faire vivre l'écosystème digital d'Animaux Politique Suisse, notamment les réseaux sociaux qui complètent la plateforme web. Pour l'instant, nous agissons avec les moyens financiers et humains disponibles.

Pensez-vous que ce type de plateforme peut vraiment influencer les élections ?

Il s'agit en priorité d'aider les électrices et électeurs sensibles à la cause animale à faire des choix basés sur des données concrètes. Il est clair que plus il y aura de personnes qui génèrent des bulletins de vote idéaux pour les animaux, plus il y aura de chances que les élections soient influencées de manière significative. Il ne faut pas oublier que plus de 50% des Suisses disent aimer les animaux, selon le dernier sondage de Swissveg. L'objectif de la plateforme ne se limite toutefois pas à émettre des recommandations électorales de manière électronique. Ces dernières font partie d'un ensemble de fonctionnalités qui ont pour objectif de faire avancer la cause animale sur la scène politique. Car, quoi qu'on en dise, l'avenir des animaux se décide en politique.

Découvrez votre bulletin de vote idéal !



Bulletin à recopier sur le bulletin officiel

1	Isabelle Pasquier-Eichenberger	Isabelle Pasquier-Eichenberger CPL - Conseil national VST-E-S	4,64/5
2	Isabelle Pasquier-Eichenberger	Isabelle Pasquier-Eichenberger CPL - Conseil national VST-E-S	4,64/5
3	Daphine Klopferstein Broggini	Daphine Klopferstein Broggini CPL - Conseil national VST-E-S	3,87/5
4	Daphine Klopferstein Broggini	Daphine Klopferstein Broggini CPL - Conseil national VST-E-S	3,87/5
5	Nicolas Walder	Nicolas Walder CPL - Conseil national VST-E-S	3,87/5
6	Nicolas Walder	Nicolas Walder CPL - Conseil national VST-E-S	3,87/5
7	Michel Matter	Michel Matter CPL - Conseil national PFL	3,46/5
8	Michel Matter	Michel Matter CPL - Conseil national PFL	3,46/5

Soutenez la plateforme !



Faites un don avec
TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don





SIGNEZ & PARTAGEZ LA PÉTITION

La LSCV, Animalfree Research, Tier im Recht, l'ATRA et Zürcher Tierchutz ont lancé une campagne pour une recherche suisse éthique et innovante ! Merci de signer et partager notre pétition !

Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement de mettre en place un plan d'abandon de l'expérimentation animale. **Chaque année, plus d'un million d'animaux sont mis à disposition de la recherche en Suisse. Un tiers est utilisé dans des expériences, et deux tiers sont éliminés, car ils sont "surnuméraires".** Les résultats des expériences sont souvent décevants, car ils ne sont pas suffisamment transposables à l'humain.

Ce système inefficace est en grande partie cofinancé par l'argent des contribuables. Cela va à l'encontre de notre conception d'une recherche suisse innovante et efficace. **Un changement de mentalité s'impose.** Un plan de sortie réaliste, façonné par la politique et la recherche, peut amener le tournant nécessaire.

👉 Merci de signer la pétition ! >>> www.science-avenir.ch

Votre signature contribue à exercer une pression sur le Conseil fédéral et le Parlement. Ensemble, exigeons **une recherche innovante, efficace et sans souffrance animale.**

La feuille à signer se trouve au verso de cette page. Vous pouvez la découper, la faire remplir à vos proches et la renvoyer **avant le 20.04.2024** à cette adresse :

Zürcher Tierschutz,
Zürichbergstrasse 263,
8044 Zürich

N'hésitez pas à nous demander d'autres feuilles, nous vous les enverrons volontiers chez vous.

**Nous vous remercions
de tout cœur pour
votre soutien !**



**Assurer la place
scientifique  suisse**

science-avenir.ch

LSCV - Septembre 2023 - n° 81

15





Pétition : Assurer la place scientifique suisse

En principe, personne n'est contre le remplacement des expériences pénibles sur les animaux. Ni la recherche, ni l'industrie, ni la politique, ni la population. Cependant, les mesures prises jusqu'à présent sont loin d'être suffisantes pour permettre l'abandon de l'expérimentation animale et le passage à des méthodes qui fournissent des résultats pertinents pour l'humain. Dans ce contexte, les responsables politiques se contentent d'affirmer régulièrement qu'il est impossible de renoncer à l'expérimentation animale dans de nombreux domaines, car il n'existe pas d'alternatives sans animaux. Cependant, nous ne faisons pas non plus suffisamment d'efforts pour développer et établir de telles alternatives. En revanche, la recherche basée sur des expériences animales contraignantes est encouragée de manière non critique avec l'argent des contribuables à hauteur de millions, sans que la qualité de ses résultats ne soit soumise à un contrôle réglementé - et ce, bien que l'utilité de la recherche basée sur l'expérimentation animale soit de plus en plus mise en doute, même dans les milieux scientifiques. Cela a pour conséquence que de nouveaux projets se basent sur les précédents et que l'on utilise ainsi toujours les mêmes méthodes. De cette manière, les expériences sur les animaux sont consolidées et les innovations sont entravées, voire rendues impossibles.

Nous demandons au Parlement et au Conseil fédéral:

- a) de réellement s'engager pour un abandon progressif des expériences contraignantes sur les animaux ;
- b) de prendre des mesures pour vérifier l'utilité de la recherche financée par l'Etat qui implique des expériences sur les animaux, et de publier régulièrement ces résultats ;
- c) d'entreprendre les démarches nécessaires pour élaborer le plan d'élimination progressive des expériences contraignantes sur les animaux, avec des objectifs et des étapes obligatoires et concrets ainsi que des délais correspondants.

Cela doit permettre à la Suisse de devenir un pôle de recherche biomédicale innovant, sans souffrance animale et tourné vers l'avenir.

NOM	PRÉNOM	PAYS	SIGNATURE	EMAIL*

Nous vous remercions vivement de soutenir cette pétition par votre signature !

Veuillez envoyer la feuille de signatures au plus tard le 20 avril 2024 à cette adresse :
Zürcher Tierschutz, Zürichbergstrasse 263, 8044 Zürich.

*Je souhaite recevoir la newsletter et être informé-e de l'évolution de la pétition.

**Retrouvez toutes les informations et vidéos sur le site internet :
www.science-avenir.ch**

